



Salaire gardien d'immeuble remplaçant

Par **Racine**, le **27/10/2021** à **16:51**

Quel coefficient est retenu pour le salaire d'un employé d'immeuble remplaçant le gardien titulaire pendant ses congés ?

Par **P.M.**, le **27/10/2021** à **18:48**

Bonjour tout d'abord,

Il y aurait lieu de se référer à l'[Avenant n° 87 du 15 juin 2015 relatif au calcul de l'indemnité conventionnelle de 10 % prévue à l'article 26 de la CCN en annexe de la Convention collective nationale des gardiens, concierges et employés d'immeubles...](#)